



15ème législature

Question N° : 11982	De M. José Evrard (Non inscrit - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > associations et fondations	Tête d'analyse > Fondations en Méditerranée	Analyse > Fondations en Méditerranée.
Question publiée au JO le : 11/09/2018 Date de changement d'attribution : 07/07/2020 Question retirée le : 18/01/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. José Evrard interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur l'action de certaines fondations en Méditerranée dans la quête de migrants « en détresse ». Certains bateaux qui prolongent en Méditerranée l'activité criminelle des passeurs africains de migrants de l'Afrique vers l'Europe sont soutenus financièrement entre autres par la ou les fondations appartenant à un milliardaire américain. Peu connu du grand public, il doit sa fortune à la spéculation contre les monnaies nationales. Il spéculait contre la livre sterling en 1992, il participait de la chute du franc en 1993... pour ses actions les plus connues et revendiquées par lui-même. En 2018, le gouvernement hongrois n'a pas caché sa satisfaction du départ des activités de ce milliardaire de Budapest où était implantée une de ses fondations. Il lui demande s'il connaît les activités et les objectifs exacts de la ou des fondations de ce milliardaire en Méditerranée, si ces actions sont conformes aux intérêts français et s'il n'y a pas le risque de la mise en place d'un système durable de transfert de populations de l'Afrique vers le continent européen en liaison avec les passeurs africains.